

Introduction à l'occasion de la réunion du 1^{er} juin en visio

Une réunion interministérielle devait arbitrer sur le scénario retenu durant la première quinzaine de mars puis la seconde quinzaine. Nous avons été surpris, par l'annonce du Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur lors de la séance du 18 mars 2026 du CSAR des DDI, d'une mission commune regroupant l'IGF et l'IGA sur le sujet entraînant sine die, le report de la décision d'arbitrage.

Nous nous étonnons également de la présence du CGAER sur des sujets purement CCRF. Alors que les services CCRF peuvent aussi être dans les mêmes directions que les ministères sociaux pourquoi dans ce cas-là ne pas avoir invité l'IGAS ? Puisque nous exerçons nos pouvoirs judiciaires sous l'autorité du procureur pour l'IGJ n'a pas été conviée ? Et vu qu'on nous augmente notre champ de compétence sur la transition écologique, pourquoi l'IGEDD n'est-elle pas présente.

Alors que tous les éléments sont connus, parfois depuis des années, un énième rapport d'un corps de contrôle ne saurait être utile à moins de dédire les précédentes conclusions. La seule explication justifiant cette mission est la volonté corporatiste de certains de conserver dans leur giron les services CCRF et de refuser l'arbitrage d'une intégration au sein des Directions régionales.

Dans leur ensemble, en s'appuyant sur l'expérience de terrain des agents de la DGCCRF , les enquêteurs et les agents de contentieux n'ont trouvé aucune plus-value aux DDI contrairement à l'affirmation d'une hiérarchie personnellement et matériellement intéressée au maintien de ces structures.

Nous venons à cette réunion en espérant que le bon sens et les arguments d'agent.es réalisant les missions au quotidien seront entendus tout étant conscients que les organisations syndicales de la DGCCRF ont peu de moyens mobilisables comparé à la machine administrative que sont les préfectures et les moyens qu'il leur est possible d'activer pour répondre au questionnaire que vous leur avez adressé dans le sens qui leur convient le mieux.

Nous nous étonnons qu'un questionnaire tel que celui adressé aux préfectures n'ait pas été envoyé aux organisations syndicales. Bien que les questions semblent orientées pour justifier des conclusions déjà écrites elles sont une bonne base pour poser un diagnostic.

Solidaires est également conscient que la DGCCRF et ses agent.es sont les acteurs malgré eux d'une lutte essentiellement politique, qui se désintéresse de l'intérêt de l'exercice des missions et encore plus des conditions de travail des agent.es qui les réalisent.